

Le Plan de Déplacement Entreprise

60 pers. à voiture



60 pers. en bus



60 pers. à vélos



CREDIT : PRESS OFFICE CITY OF MUNSTER, GERMANY.

Prestations d'accompagnement et de suivi



Le plan de déplacement est une étude, dont l'objectif est de proposer des modes de transport alternatifs à l'utilisation de la voiture individuel. En agissant sur ses déplacements la collectivité ou l'entreprise peut obtenir de réels bénéfices : réduction des gaz à effet de serre, réduction du trafic et ses nuisances, réduction de la facture énergétique et diminution des risques d'accident. Le personnel bénéficie également à terme d'un choix plus large de son mode de déplacement, d'une économie substantielle, d'un gain de temps, d'une réduction de stress et d'une participation à une action éco-citoyenne.

Notre offre d'accompagnement auprès des collectivités et des entreprises comprend la réalisation des étapes suivantes :

Etape 1 - Préparer et organiser

Etape 2 - Communiquer, Photographier et Recenser

Etape 3 - Elaborer le PDE

Etape 4 - Mettre en place le PDE

Organisation de l'étude PDE

Etape 1 – Préparer et organiser

Collecte d'informations, contacts, visites de sites, définition d'un calendrier et constitution d'un groupe de pilotage.



- ➡ Centralisation des données sur la mobilité
- ➡ Calendrier

Etape 2 -Communiquer, Photographier et Recenser

Recensement puis analyse des habitudes et propositions d'actions des usagers à l'aide d'un questionnaire sur les habitudes de mobilité des salariés

- ➡ Réalisation et diffusion d'un questionnaire
- ➡ Campagne de communication
- ➡ Réalisation d'un diagnostic mobilité



Etape 3 – Elaborer le PDE

Hiérarchisation et choix des actions à réaliser.



- ➡ Constitution d'un catalogue des actions

Etape 4 - Mettre en place le PDE

Evaluation et actualisation des actions.

- ➡ Tableau de suivi des actions





CV des intervenants et références

Axel GRAVELEAU

- Ingénieur en Génie Industriel de l'Environnement
- animateur éco-conduite et risques routiers.
- Référent Plan de Déplacement
- Cogérant de la société ECOCIVICOM, il a suivi une formation à l'accompagnement pour les plans de déplacement entreprise.
- Il anime les réunions dans une bonne ambiance de travail, où l'accent est donné aux échanges d'expériences sur la mobilité locale.

Benoît COLLARD

- Ingénieur en Génie Industriel de l'Environnement
- Formateur expert éco-conduite et risques routiers.
- Référent Plan de Déplacement
- Cogérant de la société ECOCIVICOM, il a suivi une formation à l'accompagnement pour les plans de déplacement entreprise.
- Il gère la collecte d'informations auprès de l'entreprise, et constitue les documents de l'étude avec un grand sens de l'organisation.

Références

ECOCIVICOM a commencé les Plans de Déplacements en 2011, elle a effectué avec succès le Plan de Déplacement Administration de la ville de Saint Fargeau Ponthierry . Au-delà des études de déplacement, la réalisation de plusieurs centaines de journées de formation à l'éco-conduite et aux risques routiers lui confère une grande expérience sur la mobilité et la gestion de groupes.



Conseils de réussite d'un Plan de Déplacement

- Il est important, que la réalisation d'un Plan de Déplacement Entreprise ou Administration soit un souhait de la direction, et soit supporté par un référent PDE motivé et ayant un minimum de temps à consacrer à l'étude.
- Le comité de pilotage doit être constitué de personnes communicantes avec de l'expérience et/ou connaissant très bien l'entreprise ou la collectivité. La réussite d'un plan de déplacement tient essentiellement à la communication interne et à la compréhension de tous de l'intérêt d'analyser et d'optimiser la mobilité dans son lieu de travail.